



Paris, lundi 4 février 2013

Chers collègues,

En tant que responsables d'organisations syndicales et titulaires au CTP central de la Commune, comme vous le savez, l'Aménagement des Rythmes Scolaires avec ses multiples déclinaisons dans plusieurs directions (*DASCO en première ligne, mais aussi DAC, DJS, etc*) va fortement impacté l'organisation des services.

Considérant la mobilisation massive des enseignants parisiens le 22 janvier dernier, avec entre 90 % (selon les syndicats) et 78 % (selon le rectorat) des instituteurs parisiens en grève ;

Considérant qu'un nombre croissant de parents d'élèves se joint à la mobilisation contre la mise en œuvre de cette réforme ;

Considérant qu'une grande partie des agents territoriaux parisiens intervenant sur les temps périscolaires alertent la municipalité sur le risque de mise en place d'immenses garderies sur les temps périscolaires, en l'absence de profonds changements en termes de contenu pédagogique, statuts et embauches, budgets, locaux, normes d'encadrement, gestion et prévisions.

Force Ouvrière rappelle son attachement indéfectible à l'école de la république, laïque et à l'unité de l'enseignement sur l'ensemble du territoire, facteur d'égalité de traitement des citoyens et donc de leurs enfants.

Le syndicat FO des personnels de la Ville de Paris vous appelle à se rapprocher de nos camarades instituteurs grévistes dans le cadre de l'appel de l'interfédérale de l'Education (*FERC-CGT, FNEC-FO, SUD Education, CNT, FAEN*) pour organiser le rapport de force, en appelant à un **préavis de grève parisien mardi 12 février**.

Amitiés syndicalistes

Pour le Conseil syndical, le S.G

Bertrand VINCENT